

“ Ne sent-on pas la nuance délicate entre les deux locutions, et n'y a-t-il pas un intérêt réel à en discerner le caractère d'après les circonstances ?

“ En 1672, le roi essayait ses premières séductions et il s'efforçait d'entraîner au mal Madame de Maintenon. Mais celle-ci, tout en accueillant avec respect les preuves de l'amour de Louis XIV, ne lui donnait aucune espérance de jamais trouver en elle une vile imitatrice des Montespan et des Fontanges. La veuve de Scarron n'exerçait son influence que pour donner à son souverain les plus nobles conseils. Elle lui peignait les charmes de la religion et de la vertu, et, en le faisant rougir de ses passions coupables, cherchait à le ramener à la reine. Le roi, encore incapable de comprendre cette austère morale, ne voyait que le désappointement de ses désirs du moment. Il était donc *désespéré*, jamais *rebuté*.

“ Mais, en 1680, Louis XIV en avait pris son parti d'une vertu inébranlable qu'il n'avait pu séduire chez la marquise de Maintenon. Les délices de la conversation et de l'esprit de cette femme supérieure lui semblaient, par leur nouveauté pour lui, avoir plus de saveur que ses grossiers plaisirs ordinaires. Toutefois, il avait encore peine à se résigner à ce commerce purement intellectuel qui n'était pas dans ses habitudes. Le roi était donc alors toujours *affligé* mais jamais *désespéré*. Il ne se sentait pas le courage de rompre ses liens illégitimes, et, le 21 juin 1680, Madame de Sévigné écrivait à sa fille : “ La faveur “ de Madame de Maintenon est toujours au suprême. Le roi “ n'est que des moments chez Madame de Montespan et chez “ Madame de Fontanges, qui est toujours languissante.”

“ En 1682, la vertu et les conseils de Madame de Maintenon triomphaient. Le roi, rentré entièrement dans la pratique de la religion et de ses commandements, rendait la reine parfaitement heureuse. Mais elle ne put jouir longtemps de cette félicité tardive, car elle mourut le 30 juillet 1683. Deux ans après, Louis XIV épousait la sévère conseillère qui avait fait entrer l'ordre et le calme dans sa vie ; et Françoise d'Aubigné recevait ainsi, à l'âge de cinquante ans, la récompense terrestre d'un demi-siècle de vertus.

“ La comtesse de Frontenac suivit toutes les phases d'un attachement royal pour son amie, qui dura quinze ans, sans sortir du